OFFICE CENTRAL DE LUTTE
CONTRE L'ENRICHISSEMENT ILLICITE
===0O0===
SECRETARIAT GENERAL
===0O0===
SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
===0O0===

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple– Un But– Une Foi
===0O0===

APPEL A CANDIDATURE

L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite (OCLEI) lance, au titre de l'exercice budgétaire 2027, un appel à candidature pour le recrutement d'un(e) : **Auditeur (trice) investigateur (trice) - profil bancaire.**

I. OBJECTIF DU POSTE

L'Auditeur(trice) Investigateur(trice) - profil bancaire est chargé(e) de contribuer aux missions d'investigation de l'OCLEI dans les domaines relevant de son expertise bancaire, financière et comptable.

A ce titre, il/elle contribue à la collecte, à l'exploitation, à l'analyse et à la vérification des informations et données bancaires et financières utiles aux investigations conduites par l'OCLEI, notamment en vue d'identifier et de documenter les opérations, flux financiers, mouvements de comptes et situations patrimoniales présentant un intérêt pour les missions de l'OCLEI.

Il/elle apporte également son expertise technique dans l'analyse des mécanismes bancaires et financiers, la formulation des constatations et la rédaction des rapports d'investigation.

II. PRINCIPALES RESPONSABILITES

Sous l'autorité hiérarchique du responsable compétent du Pôle Investigations, l'Auditeur(trice) Investigateur(trice) - profil bancaire exerce notamment les responsabilités suivantes :

1. Planification et conduite des travaux d'investigation

- contribuer à la programmation des missions et travaux d'investigation relevant de son domaine de compétence ;
- mettre en œuvre les activités d'investigation qui lui sont confiées conformément aux orientations et procédures de l'OCLEI ;
- réaliser les travaux de contrôle, de vérification et d'analyse qui lui sont assignés par la hiérarchie ;
- recueillir, exploiter et recouper les informations nécessaires à la conduite des investigations ;
- identifier les incohérences, anomalies, opérations ou mouvements financiers nécessitant des vérifications complémentaires ;
- contribuer à la documentation des constatations établies au cours des investigations.

2. Analyse des données et opérations bancaires

- analyser les relevés de comptes, mouvements bancaires, opérations de crédit et de débit ainsi que les autres données financières communiquées à l'OCLEI dans le cadre de ses missions ;
- contribuer à l'analyse des flux financiers et à l'identification des circuits financiers pertinents pour les investigations ;

- procéder, dans le respect des habilitations et procédures applicables, au rapprochement des données bancaires avec les autres informations disponibles ;
- contribuer à l'identification des opérations atypiques, incohérentes ou susceptibles de nécessiter des investigations approfondies ;
- apporter son expertise dans l'interprétation des produits, mécanismes et opérations bancaires utiles aux investigations.

3. Exploitation des informations à caractère financier et patrimonial

- contribuer au rapprochement entre les informations bancaires, financières et patrimoniales recueillies dans le cadre des dossiers ;
- analyser les variations significatives de situation financière ou patrimoniale lorsqu'elles présentent un intérêt pour les investigations ;
- contribuer à la reconstitution des flux financiers et des opérations présentant un intérêt pour les dossiers traités ;
- participer à l'établissement des éléments techniques permettant d'étayer les constatations de l' OCLEI.

4. Documentation et rapports d'investigation

- consigner de manière rigoureuse les travaux effectués, les sources exploitées, les constatations et les éléments d'analyse ;
- rédiger les notes techniques, comptes rendus, rapports d'investigation et autres documents relevant de son domaine de compétence ;
- présenter au responsable compétent les principales constatations, analyses et difficultés relevées au cours des travaux ;
- formuler, lorsque cela est pertinent, des observations et recommandations techniques ;
- contribuer à la constitution et à la conservation des dossiers d'investigation conformément aux règles applicables.

5. Expertise bancaire et relations techniques avec les institutions financières

- apporter un appui technique à l'OCLEI dans la compréhension des pratiques, produits, instruments et mécanismes bancaires ;
- contribuer à l'exploitation des informations transmises par les établissements bancaires dans le cadre des procédures applicables ;
- participer, lorsque cela est requis et dans le respect des habilitations, aux échanges techniques avec les établissements financiers ;
- contribuer à la fluidité et à la qualité des échanges professionnels entre l'OCLEI et les institutions financières, dans le strict respect des obligations de confidentialité et des procédures de l'OCLEI.

6. Appui au fonctionnement du département Investigations

- participer aux travaux d'analyse collective des dossiers d'investigation ;
- apporter son expertise bancaire aux autres membres des équipes d'investigation ;
- contribuer à l'amélioration des méthodes et outils d'analyse financière et bancaire utilisés par l'OCLEI ;
- assurer une veille sur les évolutions des pratiques et techniques bancaires et financières présentant un intérêt pour les missions de l'OCLEI ;
- accomplir toute autre tâche relevant de ses compétences qui lui est confiée par la hiérarchie dans le cadre des missions de l'OCLEI.

III. FORMATION, EXPERIENCE PROFESSIONNELLE, COMPETENCES ET APTITUDES RECHERCHEES

3.1. Formation

Être titulaire au minimum d'un diplôme de niveau **Master (Bac+5)** ou équivalent dans l'un des domaines suivants : audit ; banque et techniques bancaires ; finance ; comptabilité ; contrôle de gestion ; gestion financière ; conformité (compliance) ; ou tout autre domaine jugé équivalent et pertinent au regard des missions du poste.

Une formation complémentaire en investigation financière, lutte contre le blanchiment de capitaux, lutte contre la corruption, analyse financière, criminalité économique et financière ou conformité bancaire constitue un atout.

3.2. Expérience professionnelle

- justifier d'au moins **sept (07) années d'expérience professionnelle pertinente**, attestée par des attestations ou certificats de travail, notamment en audit, contrôle interne, inspection, conformité ou analyse financière au sein d'une structure bancaire ou financière ;
- disposer d'une expérience pratique dans la préparation et la mise en œuvre de missions d'audit ou de contrôle ;
- avoir une expérience en matière d'élaboration de programmes ou plans d'audit ;
- maîtriser les techniques de collecte, de vérification, d'analyse et de documentation des informations financières ;
- disposer d'une expérience dans la rédaction de notes de synthèse, rapports d'audit, rapports de contrôle ou rapports d'investigation.

Une expérience dans une structure de contrôle, une institution financière, une cellule de renseignement financier, une institution de lutte contre la corruption ou la criminalité économique, ou un organisme public de contrôle constitue un atout.

3.3. Compétences techniques

Le/la candidat(e) devra notamment disposer :

- de bonnes connaissances du fonctionnement du système bancaire et des principaux produits et services bancaires ;
- de bonne maîtrise des techniques d'analyse des comptes et des opérations bancaires ;
- de capacité à analyser et à interpréter les flux financiers ;
- de connaissance des techniques d'audit et de contrôle interne ;
- de connaissance des normes et référentiels professionnels d'audit pertinents ;
- de capacité à identifier et analyser les anomalies, incohérences et opérations financières atypiques ;
- de capacité à effectuer des rapprochements entre différentes sources de données ;
- de maîtrise des techniques de recherche, de collecte, de vérification et d'exploitation de l'information financière ;
- de capacité à exploiter des données quantitatives et à en tirer des éléments d'analyse pertinents ;
- d'excellente capacité de rédaction, de synthèse et de présentation des résultats d'investigation ;
- de connaissance des principes de confidentialité, de protection des informations sensibles et de sécurité des données.

La connaissance des référentiels IIA, ISA, INTOSAI ou de normes ISO pertinentes constitue un atout, en fonction de leur domaine d'application.

3.4. Compétences comportementales

Le/la candidat(e) devra démontrer :

- de rigueur et méthode dans l'exécution des travaux ;
- de capacité d'analyse et esprit critique ;
- de sens de l'organisation et respect des délais ;
- de capacité à travailler de manière autonome et en équipe ;
- d'aptitude à travailler sur des dossiers sensibles et confidentiels ;
- de discrétion et sens élevé de la confidentialité ;
- de bonnes capacités relationnelles et d'écoute ;
- d'aptitude à communiquer de manière professionnelle avec différents interlocuteurs ;
- d'intégrité, probité et sens de l'éthique professionnelle ;
- de capacité à travailler sous pression et à gérer des priorités concurrentes.

3.5. Langues

- excellente maîtrise du français, à l'écrit comme à l'oral ;
- connaissance pratique de l'anglais.

La capacité à exploiter des documents techniques et professionnels en anglais constitue un atout.

3.6. Informatique

Le/la candidat(e) doit avoir une bonne maîtrise des outils informatiques, notamment : Word ; Excel, avec un niveau avancé pour l'analyse et le traitement des données ; PowerPoint ; Outlook et outils de messagerie électronique ; outils de traitement, d'analyse et de présentation des données financières.

La maîtrise d'outils spécialisés d'audit, d'analyse de données ou de visualisation des données constitue un atout.

IV. LIEU DE TRAVAIL

Le lieu de travail est fixé au siège de l'OCLEI à Bamako, au Mali.

Le/la titulaire du poste peut être appelé(e) à effectuer des déplacements à l'intérieur ou à l'extérieur du Mali dans le cadre des nécessités de service et des missions qui lui sont confiées.

V. NATURE DU CONTRAT ET PRISE DE SERVICE

L'engagement au poste se fera dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée (CDI), conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables ainsi qu'aux textes régissant l'OCLEI.

La prise de service interviendra à compter de la date fixée par l'OCLEI et communiquée au candidat retenu.

Une période d'essai de trois (03) mois, expressément stipulée dans le contrat, sera applicable conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

VI. DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature comprend :

- une lettre de motivation datée et signée, adressée au Président de l'OCLEI ;

- un curriculum vitae actualisé, daté et signé ;
- le certificat de nationalité ;
- la copie certifiée conforme de l'acte de naissance ;
- les copies certifiées conformes des diplômes et certificats de formation pertinents ;
- les copies légalisées des attestations ou certificats de travail justifiant l'expérience professionnelle ;
- les noms, professions, fonctions et coordonnées de trois (03) personnes de référence professionnelle.

Les candidats présélectionnés, un extrait du casier judiciaire (bulletin n° 3) datant de moins de trois (3) mois sera demandé à l'étape de vérification.

VII. PROCÉDURE DE SELECTION

La sélection des candidat(e)s se fera sur la base de critères objectifs, notamment :

- examen et présélection des dossiers de candidature ;
- épreuve écrite et/ou pratique, portant notamment sur l'analyse bancaire et financière, l'exploitation de données, les techniques d'audit et la rédaction d'une note ou d'un rapport d'analyse ;
- entretien avec le jury de sélection ;
- vérification des références et des pièces justificatives des candidat(e)s retenu(e)s ;
- sélection finale conformément aux procédures internes de l'OCLEI.

Le processus de sélection est fondé sur les principes de mérite, d'égalité de traitement, d'objectivité, de transparence et de confidentialité.

VIII. DATE ET LIEU DE DEPÔT DES DOSSIERS

Les dossiers de candidature peuvent être déposés sous pli fermé au plus tard **le 30 novembre 2026 à 16 heures GMT**, au service d'accueil de l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite, au rez-de-chaussée, Hamdallaye ACI 2000, près de la Direction de Moov Africa Malitel, Bamako.

L'enveloppe devra porter la mention : « ***Candidature au poste d'Auditeur(trice) Investigateur(trice) - Profil bancaire*** ».

IX. AVERTISSEMENT

L'OCLEI se réserve le droit de procéder à toute vérification nécessaire de l'authenticité des pièces produites et de l'exactitude des informations fournies par les candidat (e) s.

Toute candidature reçue après la date limite ne sera pas examinée.

Seuls les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s pour la suite du processus de sélection.

L'OCLEI se réserve le droit de ne donner aucune suite au présent appel à candidature.

Aucune candidature reçue après la date et l'heure limites ne sera examinée.
Seuls les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s pour la suite du processus de sélection.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.